

Département du Rhône
COMMUNE DE MARENNES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois le quatorze novembre, le Conseil Municipal de la Commune de MARENNES dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à 20h30 à la salle du conseil de Marennes sous la présidence de Monsieur Timotéo ABELLAN, Maire de la commune.

Date de convocation : 10 novembre 2023

Date d'affichage 10 novembre

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 17

Etaient présents : Timotéo ABELLAN

Mmes Sandra BULLION, Christina BLANC, Patricia CRISTINI, Sylvie GABRIEL, Sophie RAYMOND, Marion PECHOUX, Noëlle MORCILLO, Sandrine BOURACHOT.
MM Gérald COSTE, David CARLIER, Jonathan COMMARMOND, Alexandre DESCOLLONGES, Sylvain DELOME, Jean-Luc SAUZE.

Etai(en)t excusé(s) :

Anselme GABRIEL a donné pouvoir à Sylvie GABRIEL
Gabrielle THIVARD a donné pouvoir à Jean-Luc SAUZE

Etai(en)t absent (s) :

Gérald COSTE a été nommé secrétaire de séance.

Timotéo ABELLAN, déclare la séance ouverte à 20h30.

Conformément à l'article L2121.15 du code Général des Collectivités locales, il convient de désigner un secrétaire de séance. Le conseil Municipal désigne à l'unanimité Gérald COSTE, Adjoint au Maire, pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Timotéo ABELLAN, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal du conseil du 17 octobre 2023. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Timotéo ABELLAN invite l'assemblée à passer à l'ordre du jour du conseil municipal du 14 novembre 2023.

CREATION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE
ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

VU le code de la commande publique ;

Vu la délibération 2021-09-01 du 23 novembre 2021, approuvant le programme pour la création d'un nouveau groupe scolaire ;

Vu la délibération n° 22-02-07 en date du 1^{er} mars 2022 approuvant la création d'une autorisation de programme et de crédit paiement sur cette opération ;

Vu la délibération n°22-06-01 1.6.9.1 du 21 juillet 2022 attribuant le concours de maîtrise d'œuvre au Groupement INSOLITES ARCHITECTURES ;

Vu la délibération 23-04-05 du 9 mai 2023 approuvant la phase APD (avant-projet définitif) du projet de création du nouveau groupe scolaire ;

Vu la délibération n° 23-07-13 en date du 12 septembre 2023 modifiant l'autorisation de programme et de crédit paiement sur cette opération ;

Considérant la nécessité de construire un nouveau groupe scolaire à Marennés en prévision de l'augmentation continue des effectifs scolaires dans les années à venir ;

Considérant que le projet :

- offre les **équipements nécessaires** au bon déroulement des activités scolaires et périscolaires en se souciant de la qualité d'usage.
- S'engage une démarche de **qualité environnementale exigeante** ;
- Réalise un bâtiment **flexible et modulable** permettant une évolution des locaux. Le bâtiment est appelé à évoluer et à se transformer en fonction des usages. Ainsi il est important que les locaux permettent une certaine flexibilité, voire une évolutivité dans le temps. Il sera polyvalent car mutualisé avec les services périscolaires et le tissu associatif.
- Répond à la loi sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » de février 2005, en créant un **établissement accessible** pour l'intégration des enfants handicapés.
 - Propose une implantation réfléchie du bâtiment pour **garantir la sécurité lors des déplacements des enfants** et permettre, selon les besoins, de future extension pour le bâtiment.
- Aboutit à une exigence de qualité environnementale du projet. Le projet s'oriente en particulier vers le **confort thermique été/hiver**, ainsi que sur les choix des matériaux pour le confort des usagers et la qualité de l'air intérieur.
- Permet une **optimisation des coûts relatifs à l'exploitation** et à la maintenance en proposant des systèmes de construction, des matériaux et des installations techniques simples, robustes, fiables, à longue durée de vie, nécessitant un entretien courant faible.

Considérant l'estimation de travaux réalisée par la maîtrise d'œuvre à 4 997 000 € HT ;

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne sur la plateforme de dématérialisation EMARCHESPUBLICS, et qui a été publié le 21 juillet 2023 par le PROGRES (annonce Legal) et le 19 juillet 2023 par le MONITEUR (journal spécialisé) ;

Considérant que 82 offres ont été déposées.

Considérant l'analyse effectuée par la maîtrise d'œuvre et la phase de négociation ;

Considérant la commission qui s'est tenue le vendredi 10 novembre 2023 en mairie de Marennés ;

Considérant qu'il est proposé de retenir :

N° MARCHE	LOT	TITULAIRE	Montant € HT	Montant € TTC
20232001	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 01 TERRASSEMENTS GENERAUX - VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	SOTERLY Rue des Coquelicots 69780 MIONS	521 176,60 €	625 411,92 €
20232002	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 02 COLONNES BALLASTEES	KELLER Parc d'Activités du Chêne - Activillage 8 allée des Ginkgos, 69673 Bron	94 000,00 €	112 800,00 €
20232003	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 03 GROS ŒUVRE	PAILLASSEUR Rue du Pont à Lunettes 69390 Vourles	1 099 047,55 €	1 318 857,06 €
20232004	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 04 MURS EN TERRE	CABESTAN 88 Rue Anatole France 38100 GRENOBLE	236 322,00 €	283 586,40 €
20232005	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 05 CHARPENTE - COUVERTURE ET BARDAGE TUILES - ETANCHEITE - ZINGUERIE	GUILHOT CONSTRUCTION Madelonnet 43520 MAZET SAINT VOY	384 216,55 €	461 059,86 €

20232006	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 06 MENUISERIES EXTERIEURES BOIS	BERGANIN ZA Les Craies 650 rue Narvick- BP 443 38554 ST MAURICE L'EXIL CEDEX	90 506,82 €	108 608,18 €
20232007	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 07 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM OCCULTATIONS - SERRURERIE METALLERIE	BORELLO ISOCLAIR 10 ZA BIEZE 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR	175 193,82 €	210 232,58 €
20232008	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 08 PLATRERIE - PEINTURE	NET ACTIV BAT 15 Rue Sigmund Freud 69120 Vaulx en Velin	423 740,94 €	508 489,13 €
20232009	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 09 MENUISERIES INTERIEURES BOIS	GIRAUD 12 chemin des Prés Secs 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES	255 042,32 €	306 050,78 €
20232010	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 10 CARRELAGES - FAIENCES	TACHIN 1 Rue de Huchey 21110 GENLIS	158 827,35 €	190 592,82 €
20232011	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 11 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	TACHIN 1 Rue de Huchey 21110 GENLIS	75 172,65 €	90 207,18 €
20232012	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 12 CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE	RABY 9 rue de la Libération 69270 FONTAINES SUR SAONE	600 000,00 €	720 000,00 €
20232013	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 13 ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES	FPEL 6, rue Eugène Hénaff 69200 VENISSIEUX	334 952,34 €	401 942,81 €
20232014	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 14 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	FAUCHÉ 9 Allée Du Vorzelas 42480 LA FOUILLOUSE	177 500,00 €	213 000,00 €
20232015	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 15 ASCENSEUR	ORONA 52 avenue Jean Jaurès 69600 OULLINS	23 950,00 €	28 740,00 €
20232016	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 16 AMENAGEMENTS EXTERIEURS - ESPACES VERTS	JARDIN SERVICE ZI de l'Abbaye 378, rue Laverlochère 38780 Pont-Évêque	212 000,00 €	254 400,00 €
20232017	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 17 EQUIPEMENTS DE CUISINE	HIE EQUIPEMENT 284 Rue de l'Eygala 38430 MOIRANS	91 808,18 €	110 169,82 €
20232018	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 18 SIGNALÉTIQUE	ALPHA B 13 rue des Frères Lumières 63100 CLERMONT FERRAND	16 623,10 €	19 947,72 €

Considérant que le cout total des marchés de travaux s'élève à 4 970 080,22 € HT 5 964 096, 26€ TTC et est donc conforme à l'estimation de la maitrise d'oeuvre.

Considérant que le cout de l'opération (études, aléas et frais annexe ... compris) est 7 677 000 euros toutes taxes comprises (6 397 500 € HT)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ATTIBUE** les marchés de travaux tels qu'indiqués ci-après pour la création du nouveau groupe scolaire.

N° MARCHE	LOT	TITULAIRE	Montant € HT	Montant € TTC
20232001	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 01 TERRASSEMENTS GENERAUX - VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	SOTERLY Rue des Coquelicots 69780 MIONS	521 176,60 €	625 411,92 €
20232002	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 02 COLONNES BALLASTEES	KELLER Parc d'Activités du Chêne - Activillage 8 allée des Ginkgos, 69673 Bron	94 000,00 €	112 800,00 €
20232003	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 03 GROS ŒUVRE	PAILLASSEUR Rue du Pont à Lunettes 69390 Vourles	1 099 047,55 €	1 318 857,06 €
20232004	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 04 MURS EN TERRE	CABESTAN 88 Rue Anatole France 38100 GRENOBLE	236 322,00 €	283 586,40 €
20232005	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 05 CHARPENTE - COUVERTURE ET BARDAGE TUILES - ETANCHEITE - ZINGUERIE	GUILHOT CONSTRUCTION Madelonnet 43520 MAZET SAINT VOY	384 216,55 €	461 059,86 €
20232006	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 06 MENUISERIES EXTERIEURES BOIS	BERGANIN ZA Les Craies 650 rue Narvick- BP 443 38554 ST MAURICE L'EXIL CEDEX	90 506,82 €	108 608,18 €
20232007	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 07 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM OCCULTATIONS - SERRURERIE METALLERIE	BORELLO ISOCLAIR 10 ZA BIEZE 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR	175 193,82 €	210 232,58 €
20232008	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 08 PLATRERIE - PEINTURE	NET ACTIV BAT 15 Rue Sigmund Freud 69120 Vaulx en Velin	423 740,94 €	508 489,13 €
20232009	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 09 MENUISERIES INTERIEURES BOIS	GIRAUD 12 chemin des Prés Secs 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES	255 042,32 €	306 050,78 €
20232010	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 10 CARRELAGES - FAIENCES	TACHIN 1 Rue de Huchey 21110 GENLIS	158 827,35 €	190 592,82 €
20232011	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 11 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	TACHIN 1 Rue de Huchey 21110 GENLIS	75 172,65 €	90 207,18 €
20232012	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 12 CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE	RABY 9 rue de la Libération 69270 FONTAINES SUR SAONE	600 000,00 €	720 000,00 €
20232013	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 13 ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES	FPEL 6, rue Eugène Hénaff 69200 VENISSIEUX	334 952,34 €	401 942,81 €
20232014	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 14 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	FAUCHÉ 9 Allée Du Vorzelas 42480 LA FOUILLOUSE	177 500,00 €	213 000,00 €
20232015	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 15 ASCENSEUR	ORONA 52 avenue Jean Jaurès 69600 OULLINS	23 950,00 €	28 740,00 €
20232016	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 16	JARDIN SERVICE	212 000,00 €	254 400,00 €

	AMENAGEMENTS EXTERIEURS - ESPACES VERTS	ZI de l'Abbaye 378, rue Laverlochère 38780 Pont-Évêque		
20232017	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 17 EQUIPEMENTS DE CUISINE	HIE EQUIPEMENT 284 Rue de l'Eygala 38430 MOIRANS	91 808,18 €	110 169,82 €
20232018	Création d'un nouveau groupe scolaire : LOT 18 SIGNALÉTIQUE	ALPHA B 13 rue des Frères Lumières 63100 CLERMONT FERRAND	16 623,10 €	19 947,72 €

- **INDIQUE** que le cout total des marchés de travaux s'élève à 4 970 080,22 € HT 5 964 096, 26€ TTC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux et toutes pièces nécessaires à leur bonne exécution tels qu'indiqués ci-dessus.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2023 au chapitre 23 et suivants conformément à l'APCP

QUESTIONS DIVERSES

Tarifification de la mise à disposition du domaine public

Sandra BULLION indique que les commerces ambulants (food-truck, vendeur du marché hebdomadaire, épicerie itinérante ou autre ...) sont autorisés à s'installer sur la commune après autorisation de la commission commerce et signature d'une convention d'occupation du domaine public. Jusqu'alors gratuite pour favoriser l'implantation de ces activités, Sandra BULLION indique qu'une redevance va être instaurée au 01/01/2024 afin d'être conforme à la réglementation.

Elle propose la tarification forfaitaire suivante : 50€/an/par jour de présence hebdomadaire.

Cette proposition est approuvée par les membres, elle fera l'objet d'une délibération au prochain conseil municipal.

Création d'un réseau de vidéoprotection

Timotéo ABELLAN indique que les travaux ont démarré avec l'installation cette semaine des équipements informatiques en mairie.

Un travail en partenariat avec le CSU de Mions est en pour-parler. Il nécessitera l'extension du réseau de fibre pour la transmission des données et leur exploitation par les agents de la police municipale ainsi mutualisée. Le cout annuel annoncé de 7 000 €.

Réhabilitation maison 130 place du Champs de Mars

Timotéo ABELLAN rappelle que ce projet permettra la création d'un commerce et de deux logements de type T3. Il indique que les marchés de travaux ont été publiés et sont en cours d'analyse par la maîtrise d'œuvre. Il ajoute que les travaux débuteront début 2024. La durée des travaux est de 6 mois.

Projet de restructuration d'un bâtiment communal Rue de l'Eglise.

Sophie RAYMOND indique avoir travaillé, avec Anselme GABRIEL, à la restructuration d'un bâtiment communal actuellement vacant, sis rue de l'Eglise. Elle présente des plans projets et propose de scinder la surface actuelle en deux entités : un studio ou local tertiaire et un T3.

Ce projet sera étudié en commission est une estimation des travaux sera réalisée. Il pourrait être réalisé en partie en interne par les services techniques.

Jonathan COMMARMOND demande s'il n'est pas souhaitable de vendre ce bien pour financer d'autre projet.

Timotéo ABELLAN répond qu'il ne souhaite pas céder du patrimoine communal.

Travaux de voirie Place de l'Eglise

Le démarrage des travaux, sous maîtrise d'ouvrage de la CCPO, devrait débuter au 1^{er} trimestre. Alexandre DESCOLLONGES projette les plans du projet. Une variante propose des plans en pierre. Cette solution, plus pérenne et qualitative, sera retenue si le surcoût ne dépasse pas 30 000 €HT.

Intercommunalité : Rapport de la Chambre régionale des comptes

Timotéo ABELLAN fait un retour des conclusions émises par la CRC. Il indique que le rapport réalisé par la chambre régionale des comptes sur la gestion de la communauté de communes du Pays de l'Ozon sera transmis à l'ensemble des conseillers municipaux.

Panneaux d'affichage :

Gérald COSTE indique que suite à la réunion annuelle avec les associations une demande a été faite pour l'installation de panneaux d'affichage supplémentaires au niveau du centre village et du rond-point route de Villette de Vienne.

Salle des Fêtes

Sandra BULLION demande s'il est possible de prévoir des crédits pour la réfection de la salle des fêtes (menuiserie, revêtements intérieurs, éclairage, tables et chaises...)

Sophie RAYMOND indique que la moquette au mur joue un rôle d'absorbeur phonique, il faudra le prendre en considération dans le projet.

Timotéo ABELLAN indique que des devis seront établis.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h05.



Le secrétaire de Séance
Gérald COSTE